

**PROCES VERBAL**  
**Du conseil d'école du 4 novembre 2011**  
**Ecole du centre à Chevannes**

**Personnes présentes :**

• **Enseignants :**

*directrice* : Mme Sage

*Adjoints* : Mme Schmidt, Mme Griselain, Mme Brun, Mme Demaret, Mme Huré, Mme Brendle

• **Parents d'élèves :**

Mme CAMBON Laurence, Mme RIBEIRO Ana, Mme FRANCOIS Olivia, Mme NUEZ Audrey, Mme POITVIN Florence, GALLAND Stéphanie, Mme SION Bénédicte, Mr DEFRANCE Frédéric.

• **Mairie :**

*Le Maire* : Mr Chasserieu, *l'adjointe aux affaires scolaires* : Mme Noyelle.

**Ordre du jour**

**1- Résultats des élections du 14 octobre 2011.**

Sur 233 inscrits, il y a eu 136 votants. Le taux de participation est de 58%. Cette forte participation est le résultat d'un travail fait en amont en instruction civique avec l'organisation notamment des élections de délégués de classe au sein de l'école.

Une liste a été élue. Il y a 6 titulaires : Mme FRANCOIS Olivia, Mr DEFRANCE Frédéric, Mme SAIDANI Manoubia, Mme GALLAND Stéphanie, Mme NUEZ Audrey, Mme POITVIN Florence. Il y a 5 suppléants : Mme SION Bénédicte, Mme CAMBON Laurence, Mme RIBEIRO Ana, Mme HUC Christelle

**2- Règlement intérieur**

Le règlement intérieur reste inchangé. Il est approuvé par tout le conseil.

**3- Rentrée 2010 /2011**

• **Effectif et structure de l'école**

L'année a débuté avec 145 élèves répartis sur 6 classes. Au mois de juin, la réflexion sur la structure a été très longue car il y avait beaucoup d'élèves arrivant en CP. L'effectif des CM1 n'a jamais été certain jusqu'à la rentrée, il oscillait entre 30 et 34 élèves. Par sécurité, le double niveau a été fait sur ce niveau et celui des CE2 trop nombreux dans tous les cas pour faire une classe unique.

La répartition est la suivante : CP : 27 CE1 : 26 CE2 : 24 CE2/CM1 : 19 CM1 : 25 CM2 : 24

L'équipe est désormais au complet. Mme Huré qui a la classe de CE2/CM1 remplace Mme Musseau jusqu'au mois de mars, date de la fin de son congé maternité. Elle reprendra à mi-temps, Mme Huré restera sur le poste pour la compléter. Mme Archambault, affectée à titre provisoire, travaille le vendredi, elle complète le temps partiel de Mme Brun affectée à titre définitif sur l'école.

• **Organisation du temps scolaire**

La journée est fractionnée par deux récréations à 10 h et à 15 h de 15 minutes.

L'aide personnalisée se déroule de 11 h 35 jusqu'à 12 h 15 sur trois jours, les mardis, les jeudis et vendredis. Les groupes sont constitués de peu d'enfants pour maximiser ce temps privilégié avec les élèves. Un enfant qui bénéficie d'aide au premier trimestre ne sera pas automatiquement repris au deuxième. Les besoins des élèves sont évalués à chaque période.

• **RASED**

Il y a 5 prises en charge (2 en CE1 et 3 en CE2), ce qui est très peu au vu des besoins. Les consultations avec le R.A.S.E.D n'ont toujours pas eu lieu pour les élèves de CM1 et CM2 qui ont pourtant des besoins.

**Étude**

L'étude se déroule de 16 h 35 à 18 h 30. Avant de faire leur leçon, les enfants se détendent et prennent un goûter. Les études sont encadrées par les enseignantes de l'école. Les effectifs sont assez chargés, pouvant atteindre 19 élèves par groupe. Les parents ont déplorés que certains devoirs n'étaient pas terminés, voire non faits. La mairie rappelle que cette étude est surveillée et non dirigée. La priorité est donnée aux élèves de CP car ils ont besoin d'être encadrés.

Les enseignantes signalent que les verres de l'étude ne sont pas toujours propres.

Ils manquent parfois des goûters mais cela est dû aux élèves inscrits aux derniers moments à l'étude. La municipalité demande à ce que les parents fournissent le goûter dans ces cas là.

**Cantine**

Mme Noyelle informe que Mme Gloagen devient la responsable des animations sur le temps de cantine. Elle fera le lien entre la municipalité et la cantine. Une malle contenant des jeux d'intérieur, d'extérieur et du matériel divers va être mise en place. Le contenu de cette malle a fait l'objet d'une concertation entre Mme Noyelle et Mme Sage pour répondre au maximum aux besoins et envies des enfants. Le personnel de cantine va changer en partie, suite à un changement de prestataire. A la fin de l'année, une personne partira en retraite, elle sera remplacée. La municipalité veut recruter un animateur ayant un diplôme adapté à l'encadrement des enfants.

Pour améliorer les conditions du déjeuner, la mairie nous informe qu'elle envoie un courrier aux familles dont les enfants posent des problèmes de comportement. Suite à ce courrier, les parents sont invités à rencontrer Mme Noyelle pour trouver une solution. Dans le cas d'une non réponse de la famille, l'enfant est exclu de la cantine pour plusieurs jours. Depuis le début de l'année, quelques familles ont reçu des courriers et des enfants ont été exclus. Les délégués de parents abordent l'incident survenu pendant le temps de cantine. En effet, un enfant est retourné dans sa classe après l'appel de la cantine par la porte coupe feu. Ne voyant plus personne, il a pris peur et a préféré rester dans sa classe. C'est sa maitresse en revenant à 13h qui le découvre. Les parents demandent comment se fait la surveillance. La mairie répond qu'il y a un appel et qu'un comptage est fait avant le départ au restaurant municipal. Ce jour là, les personnes ont refait plusieurs fois le compte, ne tombant pas toutes sur le même nombre et étant pressées, elles sont parties tout de même.

Les enseignantes signalent que ce n'est pas la première fois que le comptage n'était pas fait ou vite fait. Mme Sage a souvent demandé et expliqué aux personnes de cantine l'obligation de le faire afin d'éviter notamment ce genre d'incident.

La mairie explique qu'il n'y aura pas de sanction auprès de ces personnes car elles se sentent déjà suffisamment coupables et elles ont pris toute la mesure de ce qui c'est passé. Désormais, le comptage est plus rigoureux.

#### **4- Projet d'école pour l'année 2010/ 2011.**

Un nouveau projet d'école a été mis en place pour les trois années avenir. Les quatre axes de travail sont :

- L'instruction civique
- La résolution de problème
- Utiliser l'outil informatique
- Et un volet éducation artistique et culturelle

#### **5- Sorties**

L'école est inscrite à des rencontres sportives organisées par la circonscription. Tous les élèves auront une rencontre roller en avril et participeront au cross de Champcueil en fin d'année scolaire.

Tous les élèves de CE2 et de CM1 participent à un projet sur la forêt organisé par l'OCCE, il y aura plusieurs sorties autour de ce sujet.

Les autres sorties sont encore à l'état de projet et s'affineront bientôt.

#### **6- Budget de fonctionnement et investissement**

Le budget de cette année a permis de renouveler une bonne partie des manuels, d'acheter du matériel de sport et de musique. Ce budget sera reconduit sur la base de 145 élèves.

#### **7- Bilan de la Coopérative**

Le montant des dons reçus en début d'année est équivalent à celui de l'an dernier. Il y aura plusieurs actions durant toute l'année : les photos, le marché de Noël, les calendriers, le cross... Toutes ces actions font rentrer de l'argent dans la coopérative et permettent de financer la quasi-totalité des sorties.

Le compte-rendu sera disponible sur le site de l'école.

L'équipe enseignante remercie l'investissement de Mme Griselain, elle organise et gère la coopérative de l'école avec rigueur et enthousiasme.

#### **8- Travaux**

La fiche de demande de travaux fonctionne bien. Les travaux sont faits au fur et à mesure des demandes.

Secrétaire  
Mme Schmidt

Président  
Mme Sage